



Le 15 mars 2024

PAR SDE

M^e Adina Georgescu

Ligne directe : 514.871.5494

acgeorgescu@millerthomson.com

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100, Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

OBJET : 2^{ème} Demande modifiée relative à une étude visant à évaluer l'interchangeabilité de l'hydrogène et du gaz naturel dans le réseau de Gazifère Inc. (Phase 2)
Dossier de la Régie : R-4202-2022 (Phase 2)
Notre dossier : 111216.0133

Chère consœur,

La présente fait suite à la décision D-2024-011, rendue le 13 février 2024, dans le cadre de laquelle la Régie demandait à Gazifère de déposer au dossier tous les renseignements additionnels liés à l'approbation de sa demande de subvention auprès du gouvernement fédéral (« **Demande de subvention** ») pour la réalisation de son projet portant sur l'évaluation de l'interchangeabilité de l'hydrogène et du gaz naturel dans son réseau gazier¹.

Aux termes d'une correspondance datée du 27 février 2024 (A-0052), la Régie acceptait de prolonger ce délai au 15 mars 2024, suite à la demande de Gazifère.

La présente vise à donner suite à la demande de la Régie formulée dans la décision D-2024-011.

Gazifère souhaite aviser la Régie qu'il n'existe aucun renseignement additionnel lié à sa Demande de subvention qui n'aurait pas déjà été déposé au dossier.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON sencrl

(s) Adina Georgescu

Me Adina Georgescu

ACG/

p.j.

c.c. Me Dominique Neuman – RTIÉÉ
Me Pierre-Olivier Charlebois – FCEI
Me Franklin Gertler – ROÉÉ

¹ D-2024-011, par. 18.